



CONSEIL GENERAL

POSTULAT (art. 53 ss RCG)

« Chaque Membre peut aussi présenter des postulats sur des objets relevant du Conseil communal. Les postulats ont pour but de demander au Conseil communal d'étudier un problème déterminé et de présenter un rapport au Conseil général » (art. 53 al. 1 et 2 RCG).

Auteurs : Francine Defferrard, Pascale Mottolini

Objet : Impacts de l'augmentation dès 2014 des valeurs locative (+ 10%) et fiscale des immeubles sur les recettes fiscales de la Commune

Nous demandons au Conseil communal d'étudier la question des impacts annuels sur les recettes fiscales de la Commune de l'augmentation dès 2014 des valeurs locative (+ 10%) et fiscale des immeubles sis sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne et de présenter un rapport à ce sujet.

Développement écrit

En 2014, suite à une décision du Conseil d'Etat fribourgeois, les propriétaires d'immeubles non agricoles, tant les personnes physiques que les personnes morales, ont vu les valeurs locative (+ 10%) et fiscale de leur immeuble renchérir. Cette augmentation a eu pour conséquence des recettes d'impôts supplémentaires au niveau paroissial, communal, cantonal et fédéral. Cette augmentation a également eu pour effet une augmentation des recettes communales prélevées au titre de la contribution immobilière et de la taxe de base sur les déchets, celles-ci étant calculées sur la valeur fiscale de l'immeuble.

Se pose en particulier la question de savoir quelle est l'étendue des recettes fiscales supplémentaires prélevées par la Commune, à raison de l'augmentation des valeurs locative et fiscale des immeubles, au niveau des impôts communaux sur le revenu et la fortune, respectivement sur le bénéfice et le capital, ainsi que par ricochet au niveau de la contribution immobilière et de la taxe de base sur les déchets.

Signatures

Cosignataires

Nom	Pirtmann	Prénom	Pierre	Signature	
Nom	Bouchoud Byd	Prénom	J. H. Bouchoud	Signature	
Nom	Eugster	Prénom	François	Signature	
Nom		Prénom		Signature	
Nom		Prénom		Signature	
Nom		Prénom		Signature	
Nom		Prénom		Signature	
Nom		Prénom		Signature	
Nom		Prénom		Signature	

A remplir par le Secrétariat communal

Déposé au Secrétariat, le 31.10.2017.....

N° d'ordre : 013.....

Dicastère : Finance.....

Transmis le* :

*Date à partir de laquelle court le délai (6 mois) de réponse du Conseil communal